

François Fillon lâche du lest sur l'intercommunalité et annonce le déblocage de 3 milliards d'euros

© AFP

"J'ai décidé de donner, partout où c'était nécessaire, davantage de temps à la concertation" pour achever l'intercommunalité, a dit M. Fillon lors d'un déplacement en Indre-et-Loire.

Par A. l'AFP

Publié le 07/10/2011

dans : [A la une, France](#)

En annonçant une rallonge pour les collectivités et un assouplissement pour achever l'intercommunalité, François Fillon a donné satisfaction vendredi 7 octobre 2011 aux élus locaux qui ont infligé un camouflet au gouvernement lors des sénatoriales, mais sans céder sur la création du très controversé conseiller territorial.

Le nouveau président (PS) du Sénat, Jean-Pierre Bel, lui avait demandé la veille [un « moratoire » sur la réforme territoriale](#), qui, avait-il dit, provoque « un réel mécontentement » chez les élus et a contribué à la défaite de la droite aux élections sénatoriales.

M. Bel avait souligné que la mise en place de la carte de l'intercommunalité « provoque beaucoup de problèmes », rejoignant les critiques de nombreux élus, y compris dans les rangs de l'UMP.

L'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a ainsi estimé que cette carte a pesé lourd dans la défaite de son camp le 25 septembre.

« J'ai décidé de donner, partout où c'était nécessaire, davantage de temps à la concertation » pour achever l'intercommunalité, a dit M. Fillon lors d'un déplacement en Indre-et-Loire.

« Il faut prendre le temps nécessaire, sans s'enfermer dans des contraintes de calendrier ».

Etat des lieux et cas par cas -« Les préfets viennent de recevoir des instructions », a-t-il poursuivi.

« Le ministère en charge des Collectivités locales va réaliser un état des lieux dans chaque département et, au cas par cas, la procédure ne sera menée à son terme que lorsqu'une large majorité des élus concernés se dégagera en faveur du projet », a promis le Premier ministre.

M. Fillon a aussi répondu aux inquiétudes des élus, confrontés aux difficultés des banques et au tarissement des offres de crédit, en annonçant le déblocage de 3 milliards d'euros pour les aider à boucler leurs financements pour 2011.

« Les besoins de financement des collectivités doivent être satisfaits pour leur permettre de mener à bien leurs investissements. C'est pourquoi j'ai décidé que la Caisse des dépôts mettrait en place une enveloppe de 3 milliards d'euros pour financer des prêts aux collectivités locales de maintenant jusqu'à la fin de l'année », a-t-il déclaré.

Les collectivités locales qui assurent environ 75 % de l'investissement public civil ont de plus en plus de difficultés pour emprunter auprès des banques. « Ce refus est quasi systématique quand la collectivité ne dispose pas de prêts longs termes ou ne souhaite pas en souscrire de nouveau », soulignait en septembre une étude en précisant que les banques avancent les nouvelles normes bancaires Bâle 3 pour justifier cette pénurie.

Redécoupage des cantons maintenu -En revanche, en annonçant que les projets de décret concernant le redécoupage des cantons seront publiés au second semestre 2012, M. Fillon a rejeté toute modification de fond à la réforme territoriale.

Ce redécoupage est rendu nécessaire par l'élément phare de la réforme, à savoir la création du conseiller territorial, qui devrait siéger aux assemblées départementale et régionale à partir de 2014.

La gauche a promis de l'abroger en cas d'alternance en 2012.

« J'ai décidé que les projets de décrets ne seront préparés et publiés, après avis des conseils généraux des 96 départements concernés par la réforme, puis du Conseil d'Etat, qu'au second semestre 2012, ce qui nous donne là aussi le temps de faire les choses », a souligné M. Fillon.

Cela permettra « d'éviter toute interférence avec les élections » de 2012, et de « tenir compte du nouveau recensement qui sera connu à la fin 2011 », a-t-il ajouté.